



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/13

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 juillet 2013
D-2013/455

Aujourd'hui 15 juillet 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,
Madame Anne BREZILLON(présente à partir de 16h45)

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Natalie VICTOR-RETALI

Eglise Sainte-Eulalie. Restauration du clocher et de la façade Ouest. Avenants aux marchés de travaux. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2012/418 du 16 juillet 2012, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour la restauration du clocher et de la façade Ouest de l'Eglise Sainte-Eulalie, pour la tranche ferme, pour un coût global des travaux de 544 517,63 € HT.

Dans le cadre de cette tranche ferme, des modifications techniques liées à l'état structurel du bâti doivent être apportées.

Les marchés de travaux, concernés par ces modifications, doivent être modifiés en conséquence :

Lot n° 1 – MACONNERIE – PIERRE DE TAILLE **Marché n° 2012-353 - Entreprise DAGAND**

L'analyse rapprochée de l'état sanitaire du clocher et de la flèche réalisée en phase préparatoire d'intervention a mis en évidence la nécessité suggérée par le bureau de contrôle, d'adapter de modifier pour des raisons sécuritaires les échafaudages pour soulager le report des charges sur les piliers de soubassement.

	Montant en € HT
Montant initial du marché (tranche ferme)	406 793,39
Montant du présent avenant	36 240,37
Nouveau montant marché (tranche ferme)	443 033,76

Lot n° 7 – SCULPTURE **Marché n° 2012-359 - Entreprise ESMOINGT**

Le mauvais état sanitaire généralisé des crochets, des pseudo pinacles engagés sur les contreforts d'angle nécessite un complément de restauration.

	Montant en € HT
Montant initial du marché (tranche ferme)	9 590,00
Montant du présent avenant	810,00
Nouveau montant marché (tranche ferme)	10 400,00

Le coût de ces ajustements porte le coût global de la tranche ferme à 581 568,00 € HT.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis de la Commission d'appel d'offres, à signer les avenants précités correspondant aux marchés précités en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, fonction 324 – compte 2313

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE